

Au jardin des liturgies romaines

26/ L'offrande à l'heure romaine

Le drame de la Passion du Fils de Dieu est au cœur même de la vision romaine de la messe, sacrifice de la nouvelle Alliance au sein d'un présent sans cesse perpétué. Dans cette perspective, les prières et les rites de l'offrande, définie comme sa nécessaire et indispensable introduction, vont recevoir les développements qui s'imposent et puiser leurs références à la source des mystères sacrés. Ce qui était parfaitement justifié : le Christ médiateur, s'offrant en victime à son Père pour racheter l'humanité pécheresse, est l'unique Acteur de ces mystères sacrés. D'où le vocable de « petit canon » attribué souvent à la phase de l'offertoire dont la gestation dura au moins trois cents ans ! Gestation difficile remise souvent en cause par l'évolution naturelle des usages religieux avec, entre autres, deux faits marquants dont la religion médiévale dut tenir compte : l'usage généralisé du pain azyme à partir du IX^e siècle, la disparition des offrandes en nature au profit des dons en argent.

Deux axes de développement s'offrent à la religion médiévale pour exprimer les mystères de la foi. En premier lieu, la ritualité qui affecte surtout la disposition des oblats sur l'autel : dans l'orbite monastique du Mont-Cassin, l'offrande doit être présentée sur la table du sacrifice *in modum crucis*. Cette initiative restera exceptionnelle dans la liturgie romaine. Au contraire, dès le IX^e siècle, ce qui suppose que la patène possède encore un grand format, les usages hispaniques rejoignent ceux de l'Orient byzantin en disposant sur le corporal des figures cruciformes complexes avec les oblats. Le clergé franc est plus sensible à une ritualité liée aux prières d'offrande, toujours dites à voix basse conformément à l'antique liturgie romaine.

Le « *suscipe sancta Trinitas* ».

Ces prières qui apparaissent à partir du VIII^e siècle n'ont pas été « fabriquées » pour la circonstance : elles figurent pour la plupart dans des documents plus anciens comme le supplément de l'*Hadrianum* du sacramentaire grégorien. Une seule oraison n'est pas romaine, le *Suscipe Sancta Trinitas*, elle remonte à l'ancien statut liturgique des Gaules. Observons simplement, à l'égard de tous ces textes, que le clergé franc a volontairement donné la préférence à ceux qui seraient aptes à introduire le canon romain en empruntant à celui-ci les formules terminologiques indispensables. Simultanément, puisque, jadis avant l'offertoire, se plaçait la prière des fidèles, les textes choisis ont été adaptés pour faire paraître les intentions de prière recommandées par l'Eglise. Cet immense effort liturgique apparaît surtout dans le cadre de la messe solennelle. Il se prolonge même jusque dans la préparation préalable de l'autel : pendant le chant du *Credo*, si la liturgie l'autorise, le diacre a pour fonction notamment d'étendre le corporal sur lequel seront déposés les oblats. Un corporal qui n'a pas les modestes dimensions d'aujourd'hui ! mais qui, parce qu'il fait office également de pale, est



par
François
Pohier*

donc beaucoup plus large (*palla corporalis*) et se rabat sur les oblats dès que le célébrant les a reçus.

A partir de ce moment précis, le célébrant « *intrat in orationem* ». Deux schémas de prières apparaissent dans les sacramentaires du IX^e siècle. Leur datation est certainement antérieure. Le premier schéma, extrait du sacramentaire d'Amiens, regroupe en un seul texte deux prières promises à un grand destin, même si leur formulation est encore archaïque : 1. *Hanc oblationem, quaesumus, omnipotens Deus, placatus accipe, et omnium offerentium et eorum pro quibus tibi offertur peccata indulge.* 2. *Et in spiritu humilitatis...*

Domine Deus. La prière n° 1 est manifestement apparentée au Hanc igitur qui précède le récit de l'Institution; elle s'en distingue par l'ajout postérieur des intentions qui motivent l'offrande. En voici la traduction : « *Daignez, Seigneur, accepter cette oblation d'un cœur apaisé et pardonner les péchés de ceux qui vous l'offrent et de ceux pour qui elle vous est offerte* ». La prière n° 2 extraite du *Livre de Daniel* (Dn 3, 39 sq.), usitée partout, figure encore dans les missels actuels. Fortement concurrentielle à ce premier schéma, est la prière d'oblation *Suscipe sancta Trinitas* qu'à cette époque Rome ne connaît pas encore : le clergé franc l'a adaptée à de nombreuses circonstances et elle débute ainsi : « *Suscipe, sancta Trinitas, hanc oblationem quam tibi offero pro...* » laissant présager l'usage du futur *Suscipe, sancte Pater*; sa formulation n'évoque pas seulement la Passion, la Résurrection et l'Ascension du Sauveur : une version longue fait aussi mémoire de l'Incarnation, de la Nativité et aussi de la Venue du Saint-Esprit.

Variantes monastiques.

Toutes les liturgies romano-franques ont adopté la prière *Suscipe sancta Trinitas*, comme prière d'oblation pour accompagner l'offrande *simultanée* de l'hostie et du calice. Pour appuyer le geste rituel qui découvre préalablement le calice, elles ont fait précéder cette prière de deux versets psalmiques : « *Quid retribuam Domino pro omnibus quae retribuit mihi ? Calicem salutaris accipiam et nomen Domini invocabo* » (Ps 115, 12-13). Dans ce contexte, la liturgie lyonnaise conserve une personnalité particulière. Sa prière d'oblation reste *Hanc oblationem* précédée du *Quid retribuam*. Puis c'est l'*In spiritu humilitatis* avec légère élévation de la patène et du calice. Le *Suscipe sancta Trinitas*, dans sa version longue, est devenue la conclusion de l'offertoire.

La vie monastique, marquée par une ritualité plus austère, est restée beaucoup plus fidèle aux dispositions primitives romaines. A Cluny, les textes de l'époque romaine sont muets sur l'existence d'une formule de prière d'offrande et il faut attendre les missels du XV^e siècle pour découvrir une allusion à l'*In spiritu humilitatis* que le célébrant récite, incliné. La *solitudo* est identique pour Cîteaux. Par contre, le célébrant cartusien, comme à Lyon, élève légèrement les oblats en récitant la même prière.

(à suivre) ●

*Vice-président d'Una Voce.